

**Travail, Emploi et Territoire**

**6-10 novembre 2023**

**Responsables de la session de formation syndicale : Antonella Corsani & Philippe Légé (ISST) et Dominique Gallet (CGT)**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
| 09 h 00 | Présentation de l’I.S.S.T. et du stage  Présentation des participant-e-s  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  11h00  Emploi et travail  Travail de groupe coordonné par  *A. Corsani* et *P. Legé* (ISST) | Les territoires de l’entreprise  Une mise en perspective historique socio-économique  *Antonella Corsani*  (ISST) | Travail, territoires et politiques industrielles  *Philippe Légé*  (ISST) | FRANCE TRAVAIL  Ce que la restructuration des institutions du travail fait aux territoires  *Jean-Marie Pillon*  (Univ. Paris Dauphine, IRISSO) | Qu’est-ce que nous avons appris ?  Quelle action CGT ? |
| 12 h 30 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 14h | Qu’est-ce qu’un territoire ?  Lecture collective par arpentage et débat sur le territoire dans la perspective CGT  Atelier organisé et animé par  *Antonella Corsani*  (ISST) | Mobilités géographiques,  emplois et inégalités  *Carole Brunet*  (Univ. Paris 8) | L e territoire, enjeu de la démarche syndicale  *Jacques Perrat*  (ADEES) | Les apports des ‘territorialistes’ pour l’action syndicale sur les territoires  *Thierry Paquot*  (Institut d’urbanisme de Paris) | Bilan de la session  **FIN 15 H 00** |
| 17h00- 17h30 | **Qu’est-ce que j’ai appris** | **Qu’est-ce que j’ai appris** | **Qu’est-ce que j’ai appris** | **Qu’est-ce que j’ai appris** |  |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**Public**

Cette session de formation syndicale CGT s’adresse en particulier aux dirigeant-e-s et militant-e-s des organisations territoriales et professionnelles, de la confédération ainsi qu’aux mandaté-e-s dans des instances territoriales tels que les CESER, Commissions Paritaires, ou conseils de développement.

**Objectifs**

Le premier objectif de la formation est de permettre aux participant-e-s de saisir les enjeux territoriaux du travail et de l’emploi dans un contexte de crise écologique et de reconversion des activités économiques sous la contrainte environnementale.

Le deuxième objectif est de mettre en dialogue les savoirs académiques et les connaissances issues de l’expérience de terrain dans la perspective d’une coproduction de connaissances pertinentes pour l’action revendicative syndicale.

Troisième objectif qui découle des deux précédents : produire une « boite à outils » pour accroître et améliorer l’action syndicale pour le travail et l’emploi au niveau des territoires.

L’hypothèse est que du double fait des mutations économiques et de la crise écologique, le territoire acquiert une importance nouvelle au regard de la question sociale.

La perspective est alors de faire de l’organisation syndicale un acteur majeur et incontournable des territoires.

**Thématiques**

La relation entre entreprise et territoire.

Les mobilités géographiques liées à l’emploi et les inégalités.

Les dimensions territoriales des politiques industrielles et leur impact sur l’emploi et sur le travail.

Les dimensions territoriales des politiques de l’emploi.

L’impact des mutations de l’organisation des institutions en charges d’appliquer les politiques sociales sur les territoires.

Les apports de l’école territorialiste italienne et de la Société des territorialistes pour l’action revendicative syndicale territoriale.

**Les séances**

**Emploi et travail.** Souvent, à tort, dans le langage courant, les deux mots sont utilisés quasiment comme synonymes. Qu’est ce que le travail ? Qu’est ce que l’emploi ? Les définitions en sciences sociales peuvent être multiples et contradictoires. La séance de travail de groupe visera d’une part à saisir les implications des différentes définitions. D’autre part, elle visera à trouver la définition d’emploi et celle de travail partagée par le groupe et pertinente pour l’organisation syndicale.

**Qu’est-ce qu’un territoire ?** La question sera abordée par une expérience de lecture collective en mobilisant la méthode de l’arpentage, un outil mobilisé par le mouvement de l’éducation populaire (voir ci-dessous méthodes pédagogiques).

Chaque discipline propose une conception différente du territoire. L’objectif de la séance est de parvenir à une définition qui puisse être partagée au sein du groupe et pertinente pour penser l’action syndicale territoriale.

Le lien entre **entreprise et territoire** fera l’objet de la troisième séance**.** Le rapport spécifique aux formations sociales capitalistes entre entreprise et territoire est changeant dans le temps. Il s’agira alors de comprendre d’abord, à travers une mise en perspective historique, le sens des changements. Puis, d’analyser les enjeux contemporains des territoires de l’entreprise en saisissant les ambivalences. A titre d’exemple, si l’entreprise capitaliste créé des emplois elle peut aussi détruire du travail ; si elle apporte de la valeur économique aux territoires, elle peut aussi s’approprier le territoire, la valeur qu’il génère ou en piller les ressources naturelles et sociales.

**Mobilités géographiques, emplois et inégalités.** La mobilité du travail occupe un rôle central dans les sociétés et les économies contemporaines, et fait l'objet d'une pluralité de politiques publiques accompagnant l'affaiblissement du modèle salarial hérité des Trente Glorieuses qui reposait sur un emploi fixe dans un lieu fixe. Nous reviendrons d'abord sur la pluralité des formes de mobilité du travail, tout en montrant ce qu'elles ont de commun en tant que mécanismes d'ajustement essentiels du marché du travail. Nous proposerons ensuite un panorama descriptif des mobilités géographiques et professionnelles et un éclairage sur leurs articulations avec les inégalités sociales, mettant ainsi en question le paradigme de l'action publique en matière de mobilité.

**Travail, territoires et politiques industrielles.** En France, l’emploi industriel est en forte diminution depuis 1974**.** Les fermetures d’usines ont entraîné des difficultés pour les entreprises sous-traitantes et ont détérioré l’emploi et la vie sociale dans de nombreux territoires.Pour comprendre pourquoi la baisse de la part de l’emploi et de la valeur ajouté de l’industrie est un phénomène général dans les pays les plus développés, nous analyserons d’abord la combinaison de facteurs techniques et politiques ayant débouché sur un ordre économique dans lequel la concurrence est exacerbée et les chaînes de production organisées au niveau mondial. Nous proposerons ensuite une étude des politiques publiques – locales, nationales et européennes – dans un tel contexte, en nous concentrant sur leurs conséquences sur le travail lui-même.

**Le territoire, enjeu de la démarche syndicale.**

Pour les organisations syndicales, l’architecture institutionnelle concernant les différents niveaux de territoire (national, régional, départemental, local) est le plus souvent d’un intérêt secondaire : ce qui compte avant tout est ce qu’il se passe dans l’entreprise et dans la branche, au mieux sur le bassin d’emploi. Alors que la Région ne cesse de prendre de l’importance au fil des lois de décentralisation, notre enquête auprès des représentant.es au CESER Auvergne-Rhône-Alpes indique que seule la CFDT lui attache une réelle importance (y compris organisationnelle) ; la plupart des OS ne s’en préoccupent que pour leur place dans les instances représentatives, tandis que la CGT continue, de congrès en congrès, à hésiter entre ces deux positions. L’évolution récente des politiques publiques en matière de réindustrialisation, de « verdissement » de l’économie, de soutien à l’innovation et d’adaptation de l’emploi et des compétences (France 2030, Plan d’investissement dans les compétences, France Travail…) devrait pourtant appeler à une meilleure prise en compte syndicale de ces dimensions territoriales. En effet, toutes ces interventions convergent, d’une part, pour donner la main à « l’entreprise dans son territoire », d’autre part pour faire de la Région une instance incontournable de coordination, avec « en même temps » plus de pouvoir mais sous tutelle renforcée de l’ État. Les stagiaires seront invités à faire avancer la réflexion collective sur ces chantiers complexes.

**FRANCE TRAVAIL Ce que la restructuration des institutions du travail fait aux territoires**

L’intervention portera sur l'émergence de France Travail et ses conséquences territoriales. Les politiques de l'emploi se caractérisent en effet par la grande variabilité des institutions qui interviennent mais aussi de leurs échelles d'intervention. Entre Pôle emploi, établissement national centralisé où en théorie le service est le même pour toutes et tous et les communes qui disposent toutes peu ou prou de services emploi/insertion, on trouve de nombreux acteurs tels que les régions (en charge de la formation), les départements (en charge du RSA) ou encore les agglomérations (en charge du développement économique). Cet enchevêtrement de périmètres et de juridiction conduit à ce que chaque territoire fonctionne de manière spécifique en fonction des équilibres et rapport de force qui s'y établissent. Comme nombre des réformes précédentes, la création de France Travail a vocation à favoriser le partenariat et la coordination des acteurs de l'emploi.. en faisant fi des modes de coordination déjà existants. Bien que les contours de cette nouvelle institution demeurent relativement flous, sa mise en place risque de déstabiliser les équilibres locaux fragiles et la division institutionnelle du travail tout en contribuant à davantage mettre la pression sur les personnes privées d'emploi et les personnes qui les reçoivent.

**Les apports des ‘territorialistes’ pour l’action syndicale sur les territoires.** L’école territorialiste italienne, l’une des composantes fondatrices de la Société des territorialistes, défend et promeut une vision intégrée du territoire comme bien commun. Elle a élaboré des *projets de territoire* produits socialement, orientés vers l’emploi, dans diverses typologies d’environnements établis. Elle a contribué aussi à l’élaboration de théories du développement local auto-soutenable et de la globalisation par le bas. Thierry Pequot, philosophe et urbaniste, a contribué à faire connaître cette école en France. Il présentera les approches singulières du territoire proposées et pratiquées par l’école territorialiste et discutera avec les participants à la formation des apports de cette école pour penser l’action syndicale territoriale.

**Méthodes pédagogiques**

- Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en situation.

- Une séance d’arpentage. La méthode consiste à découper un texte en plusieurs parties, puis à partager la lecture au sein du groupe et de sous-groupes. Les participants sont après amenés à faire une lecture très rapide (10 minutes), axée autour de quelques « lignes de force » : « l’idée qui me semble centrale », « ce que j’ai appris » », « ce que je n’ai pas compris ou ce sur quoi je suis en désaccord », « ce qui fait écho à mon expérience »... Il y a après un temps d’échange au sein des sous-groupes (15 minutes), puis la préparation d’une restitution sous forme graphique (10 minutes). Enfin, chaque sous-groupe dispose de 5 minutes pour faire une restitution en plénière. Et c’est par la coopération et l’échange, par la libre communication autour des restitutions en plénière que l’on parvient à s’approprier collectivement de l’intégralité du texte.

- Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ?

Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une synthèse. Les restitutions des synthèses ont lieu le dernier jour de la formation. Chaque groupe a la responsabilité de la restitution de la synthèse pour une seule demi-journée. La restitution doit être faite (de préférence) avec un support du type « Powerpoint » en trois diapositives.

Première diapositive : les stagiaires doivent lister ce qu’ils ont appris (trois choses maximum retenues comme les plus importantes).

Deuxième diapositive : ils/elles doivent indiquer parmi les choses apprises celle qui a été considérée comme la plus importante au sein de leur groupe. Puis, ils/elles doivent présenter un plan d’exposé sur le sujet.

Troisième diapositive : le groupe doit indiquer en quoi cette nouvelle connaissance interpelle l’action syndicale et, éventuellement, quels sont les outils pour cette action.

Le moment de la restitution des synthèses est un moment d’échange et de débat. L’objectif est aussi de parvenir à la rédaction d’un document unique de synthèse réalisé par les stagiaires.

**Les intervenant-e-s**

**Carole Brunet** est Maitresse de conférences à l’Université Paris 8, chercheuse au LED et chercheuse associée au Centre d'étude de l'emploi et du travail (CEET-CNAM). Titulaire de l’Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) et responsable du Master Economie des organisations (parcours Transitions écologiques), Carole Brunet est vice-présidente de son université, chargée des Responsabilités et des innovations durables, sociales et solidaires. Elle a notamment contribué à une étude de la DARES sur la mobilité professionnelle (2010) et a coordonné avec Géraldine Rieucau le dossier thématique « Mobilités géographiques, emplois et inégalités » de la revue *Travail et Emploi* (n°160, 2019).

**Antonella Corsani** est économiste, HDR en sociologie. Enseignante-chercheure à l’ISST Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, elle est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société) UMR 8533. Ses recherches portent sur les mutations du travail et les métamorphoses du salariat. Dernier ouvrage paru : *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie*. Les Éditions du Croquant, 2020.

Elle dirige actuellement en collaboration avec M.-C. Bureau, O. Giraud et F. Rey (Dir.) une nouvelle édition augmentée de *Les zones grises des relations de travail et d’emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress, 2019 : <https://www.teseopress.com/dictionnaire/> , à paraître en décembre 2023.

**Philippe Légé** est économiste. Professeur des Universités à l’ISST Paris 1, il est membre du laboratoire de recherche IDHES (Institutions et Dynamiques Historiques de l’Économie et de la Société) UMR 8533. Ses recherches portent sur l’histoire de la pensée économique, l’économie du travail, les crises et les politiques économiques. Dernières publications : « Mill, Marx et la transformation des rapports de production », *Revue philosophique*, n° 2020/3, tome 145, juillet 2020, p. 313-331. *Production et légitimation d'une réforme - Le « projet de loi Travail »*, Paris : Le Croquant, 2019.

**Thierry Paquot,** économiste de formation, Thierry Paquot est philosophe et urbaniste.

Il a enseigné dans différentes institutions, notamment à l'École d'architecture de Paris-La Défense et à l'Institut d'urbanisme de Paris où il est professeur émérite. Il a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels, derniers en date : *Pays de l'Enfance*, éditions Terre Urbaine, coll "L'esprit des villes" 2022 ; Les bidonvilles, Paris, La Découverte, 2022 ; Rachel Carson. Pour la beauté du monde, Paris, Calype, 2022.

Il a aussi dirigé l’ouvrage collectif *Écologie des territoires,* paru en 2021 aux éditions Terre Urbaine.

**Jacques Perrat** est économiste (HDR). Il a longtemps dirigé l’ADEES, association créée par la Région CGT Rhône-Alpes en 1975 pour organiser l’interrelation entre réflexions syndicales et réflexions universitaires (recherche-action). Membre de plusieurs réseaux de recherche, il est l’auteur de nombreux articles sur les dynamiques territoriales, la décentralisation, les stratégies des firmes multinationales, les transformations productives et leurs implications en termes d’emploi et de travail. En retraite, il poursuit bénévolement ses activités. Article lié au stage : *Différenciation territoriale : Moins d’État ? Plus d’État ? Quel État ?* <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-27-printemps-2021/debats/article/le-neoliberalisme-et-la-democratie-degradee-7867>

**Jean-Marie Pillon** est sociologue à l'université Paris Dauphine. Ses travaux s'intéressent à l'intervention de l'Etat sur le marché du travail à travers Pôle emploi en mettant l'accent sur la mise en œuvre des politiques de l'emploi et notamment les objectifs de performance assignés à l'opérateur public. Il a publié en 2017 *Pôle emploi - gérer le chômage de masses* (Presses universitaires de Rennes) et en 2023 *Chômeurs, vos papiers !* (éd. Raisons d'agir).